

Saint-flour communauté

Conseil Intercommunal des Jeunes

18 collégiens représentent leurs camarades

Représentants les élèves des quatre collèges du territoire, 18 jeunes, élus par leurs camarades entre le 31 janvier et le 4 février, ont été installés officiellement vendredi dernier dans leurs fonctions de conseillers intercommunaux par Céline Chartraud, présidente de Saint-Flour Communauté, en présence de nombreux élus, de parents d'élèves, de principaux de collèges et d'enseignants.



Les 18 élus du Conseil Intercommunal des Jeunes ont trois ans pour mener à bien des projets citoyens en faveur de la jeunesse du territoire de Saint-Flour Communauté.

Pour la deuxième fois à l'échelle de Saint-Flour Communauté, 18 jeunes collégiens ont été élus par leurs camarades pour les représenter et mener à bien des projets en faveur de la jeunesse pour l'ensemble du territoire intercommunal. La nouvelle assemblée, installée officiellement depuis le 4 mars, est appelée à participer activement, durant les trois prochaines années, à la vie locale et à mener des actions citoyennes. Elus sur des propositions concrètes au sein de leurs collèges, ils vont devoir maintenant les défendre devant les autres membres du conseil. Celles qui seront retenues collectivement seront développées, étudiées et présentées aux élus communaux qui en valideront la pertinence et la faisabilité financière.

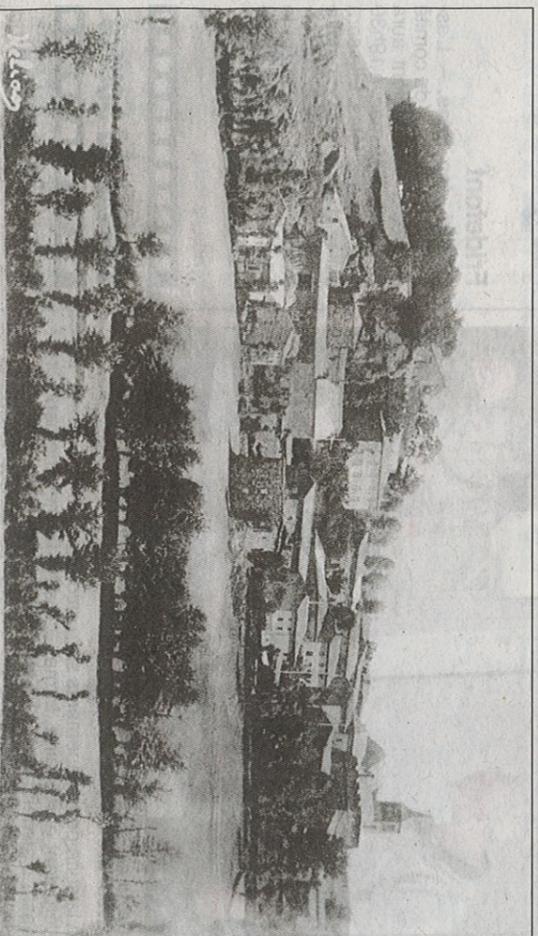
Accompagnés par Jérôme Payat, animateur à l'OWMS



Chacun a reçu son matériel : un cartable et une clé USB.

Composition de la nouvelle assemblée
Juliette Balagny, Vabres, 5^{ème}, collège La Vigière
Maylis Battifol, Neuveglise-sur-Truyère, 4^{ème}, collège Louis-Pasteur
Tom Baudin, Chaliers, 4^{ème}, collège La Vigière
Lucie Bosse, Vabres, 6^{ème}, collège La Vigière
Emma Delicellier, Tiviers, 4^{ème}, collège La Vigière
Sacha Dorron, Paulhac, 6^{ème}, collège Saint-Joseph
Alex Fontès, Saint-Georges, 5^{ème}, collège Saint-Joseph
Emilien Gerbert, Saint-Georges, 4^{ème}, collège La Vigière
Titouan Hébert, Chaudes-Aigues, 4^{ème}, collège Louis-Pasteur
Gaya Lacazette, Pierrefort, 3^{ème}, collège des Gorges de la Truyère
Clara Louis, Coren, 3^{ème}, collège La Vigière
Zélie Mailllard, Chaudes-Aigues, 5^{ème}, collège Louis-Pasteur
Armance Mauranne, Coren, 6^{ème}, collège La Vigière
Jeanne Meyrial Lagrange, Mentières, 5^{ème}, collège La Vigière
Kélyan Pheult, Andelat, 6^{ème}, collège Saint-Joseph
Lydie Poudévigne, Deux-Verges, 4^{ème}, collège Louis-Pasteur
Maxime Trancher, Saint-Joseph, 5^{ème}, collège Saint-Pénélope Vincent, Pierrefort, 4^{ème}, collège des Gorges de la Truyère

D'hier à aujourd'hui... Coren



Par sa position géographique, le village de Coren, au pied du col de la Fageole, est un point stratégique que les Gaulois avaient repéré et fortifié pour y installer un poste frontière. Le toponyme est, selon les étymologistes, d'origine celtique, langue qui a laissé de nombreux éléments dans les noms de lieux mais aussi dans ceux des plantes

et des cours d'eau. Il contenait la racine « cor- », s'appuyant sur le col de la Fageole, fermés par un mur ou défendus naturellement.

Dans sa forme actuelle, le nom apparaît dans une charte datée de 924 quand les cofondateurs de l'église de Chanet, près d'Allanache, doivent le monastère de Brioude de divers terrains et des impôts qui s'y rattachent dont ceux situés au village de « Alto Coreno ». Quant à l'église elle-même, elle apparaît dans un texte de 1185 où elle est citée comme appartenant au monastère Saint-Pierre de Blesle.

au XIX^e siècle après un incendie qui détruisit l'église romane primitive. Cet incendie, qui s'était déclaré dans un bâtiment contigu, a également fait disparaître la partie moderne du château-fort qui occupait le sommet du rocher. De cette demeure noble qui a accueilli pour une nuit le cardinal de Richelieu en 1629, il ne reste que quelques parties

d'origine médiévale, élevées par les différents propriétaires du fief, entre le XI^e et le XVII^e siècle : les Léotring-Montgon, vassaux des puissants seigneurs de Mercœur, puis leurs successeurs les Cordeboeur-Beauverger.

A la fin du XIX^e siècle, la découverte d'un trésor archéologique à proximité de la source minérale Font-de-Vie puis l'exploitation de ses eaux ferrugineuses poussa le maire de la commune à demander à ajouter cette particularité au nom antique du village qui devint un temps Coren-les-Eaux mais cette orthographe ne fut jamais adoptée officiellement par l'administration.